Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 106 (1980)
Heft: 15-16

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet PW: concours de projet IW: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Société de Banque Suisse, Lausanne	Agrandissement et transformation	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, ayant leur domicile ou leur siège social dans le canton de Vaud avant le 1er janvier 1978 ou architectes ressortissants vaudois, quel que soit leur domicile.	31 juillet 80 (1er fév. 80)	1/80 B2
Stadt Biberach a.d. Riss, BRD	Ideenwettbewerb Kaufhaus Staigerlager	Alle freischaffenden, beamteten und angestellten Architekten, die am Tage der Auslobung im Zulassungsbereich ihren Wohn-, Geschäfts- oder Dienstsitz haben. Studierende sind nicht zugelassen. Ausführliche Teilnahmebestimmungen: Heft 12/1980, S. 251	20. Aug. 80 (ab 8. April 80)	
Int. Bauausstellung Berlin 1984	Wohnen in der Friedrichsstadt, int. städtebaulicher Wettbewerb	Alle freischaffenden, beamteten und angestellten Architekten, die zur Führung der Berufsbezeichnung Architekt berechtigt sind, ferner Absolventen von entsprechenden Hoch- und Fachschulen, Studenten sind nicht zugelassen	3. Sept. 80	
Baudirektion des Kantons Zürich, Tiefbauamt	Rheinbrücke bei Eglisau, IW	Ingenieurbüros mit Niederlassung im Kanton Zürich seit mindestens dem 1. Januar 1979 sowie Arbeitsgemeinschaften solcher Firmen. Der Beizug eines oder mehrerer Architekten oder Fachberater ist gestattet, doch müssen diese die gleichen Bedingungen erfüllen	5. Sept. 80	
Schulgemeinde Amriswil	Neubau der Realschule Amriswil, PW	Alle selbständig erwerbenden Architekten mit Geschäftssitz im Kanton Thurgau seit dem 1. Januar 1979	15. Sept. 80 (31. Mai 80)	
Gemeinde Pratteln	Gestaltung des Prattler Ortskernes, IW	Fachleute, die seit mind. dem 1. Jan. 1979 in den Kantonen Basel-Land oder Basel-Stadt Wohn- oder Geschäftssitz haben sowie Fachleute, die im Kanton Basel-Land heimatberechtigt sind	16. Sept. 80	
Comune di Bellinzona	Ristrutturazione urbana di Piazza del Sole Comune di Bellinzona (a duo fasi)	A chi è inscritto all'albo OTIA, ramo architettura. Tutti gli architetti di nazionalità svizzera oppure aventi il domicilio civile o professionale in Svizzera e che sono : *a)* diplomati da una scuola politecnica federale o da scuole svizzere o estere equivalenti, oppure *b)* inscritti al REG degli architetti.	26 sett. 80 (16 giugno 80)	9/80 B34
République et Canton de Genève	Dépôt et centre administratif des Transports publics genevois	Ouvert à tout architecte domicilé à Genève depuis le 1er janvier 1978 et propriétaire d'un atelier d'architecture depuis cette même date, ainsi qu'à tous les architectes genevois quel que soit leur domicile et également proprietaire d'un atelier d'architecture depuis le 1er janvier 1978	26. Sept. 80 (25. Mai 80)	
Service des bâtiments de l'Etat de Vaud	Bâtiment pour les Archives cantonales vaudoises à Dorigny, PW	Architectes autorisés à pratiquer leur profession et domicilies dans le canton de Vaud avant le 1er janvier 1979	30. Sept 80	
Organisation de la confrontation des projets d'étudiants, XIVe Congrès de l'UIA à Varsovie	Réhabilitation d'un petit ensemble dans un environnement urbain dégradé	Etablissements d'enseignement supérieur d'architecture et leurs étudiants	1. Okt. 80 (30. Juni 80)	
Gemeinde Köniz	Primar- und Sekundarschulanlage, PW	Architekten mit Wohn- oder Geschäftssitz seit dem 1. Jan. 1980 in der Gemeinde Köniz	3. Okt. 80	
Stadt Wädenswil	Hafenanlage für die Kleinschiffahrt, PW	Fachleute mit Geschäftsdomizil oder Wohnort seit dem 1. Januar 1980 im Bezirk Horgen	3. Okt. 80	
Service des bâtiments de l'Etat du Valais	Bâtiment de police, Monthey	Les architectes établis dans le canton du Valais depuis le 1er janvier 1980 ainsi que les architectes bourgeois d'une commune valaisanne et établis en Suisse	6 oct. 80 (30 juin 80)	13/80 B54
Gemeinde Herisau	Abschlussklassen-Schulhaus, PW	Architekten, die Wohn- oder Geschäftssitz seit dem 1. Jan. 1978 im Kanton Appenzell-Ausserrhoden, Bezirk Hinterland haben	27. Okt. 80	
Stadtrat von Zürich	Überbauung des Selnauareals, PW	Alle im Kanton Zürich heimatberechtigten oder seit mindestens dem 1. Januar 1980 niedergelassenen Fachleute (Wohn- oder Geschäftssitz)	14. Nov. 80 (22. Aug. 80	
Farb-Design-International e. V., Landesgewerbeamt Baden-Württemberg, Stuttgart	Internationaler Farb-Design-Preis 1980/81, Architektur, Industrie-Produkte, Didaktik	Teilnahmeberechtigt sind alle Personen, Arbeitsgruppen und Schulen, die in der Farbgebung tätig sind	1. Dez. 80	

(Suite en page B62)

Organisateur	Sujet PW: concours de projet IW: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Internationale Architekten Union	«Mein Haus, mein Quartier, meine Stadt», Zeichnungswettbewerb für Kinder	Kinder und Jugendliche von 7 bis 16 Jahren	31. Dez. 80	13/80 B54
Kantonales Amt für Gewässerschutz Luzern, Baudepartement des Kantons Aargau, Abt. Gewässerschutz	Sanierung Baldeggersee, Hallwilersee, Sempachersee, Ingenieur-Projektwettbewerb	Ingenieur-Büros und Ingenieur-Gemeinschaften mit Geschäftssitz im Kanton Aargau oder im Kanton Luzern	31. März 81 (30. Juni 80)	

Nouveaux dans cette liste

Commune de Grône/VS	Construction d'une maison de commune, PW	Architectes ayant leur domicile professionnel ou privé dans le District de Sierre depuis une date antérieure au 1er janvier 1980	28. Nov. 80 (5. Sept. 80)	15-16/80 B64

Congrès

IIe Congrès Mondial A.I.P.C.

Vienne, 31 août - 5 septembre 1980

A l'occasion du 50e anniversaire de A.I.P.C., le IIe Congrès Mondial de l'Association Internationale des Ingénieurs de Ponts et Charpentes se tiendra au Centre Hofburg, centre international des congrès, à Vienne, du 31 août au 5 septembre 1980 (à 5 minutes à pied du Centre d'Exposition). Plus de 1000 délégués de 65 pays participeront aux conférences, visites informatives et films techniques répartis sur cinq jours.

Il n'y a aucun doute qu'en 1980 Vienne sera provisoirement le centre nerveux de toute l'industrie des charpentes et que les décisions importantes qui y seront prises affecteront l'avenir de cette industrie pour plusieurs années. Un voyage d'étude précédera le IIe Congrès Mondial de l'Association Internationale des Ingénieurs de Ponts et Charpentes et, pour la première fois en cinquante ans, une exposition, BASE 80, sera le rendez-vous de sociétés du monde entier désireuses de présenter leurs produits et d'offrir leurs services dans le domaine de la construction des ponts et charpentes d'acier, des équipements pour le béton précontraint, des éléments porteurs et joints, de dilatation, des câbles, garde-fous etc. Plusieurs milliers de visiteurs sont prévus et jusqu'à cent exposants représentant plus de douze pays.

IABSE/IVBH/AIPC
Strohgasse 21A
A 1030 Vienne
Autriche
Tél. : 0222/73 74 20

Eurotunnel '80

Bâle, 16-19 septembre 1980

Bien établi à présent en tant que forum international à l'intention de la communauté de construction de tunnels, EUROTUNNEL 80 revient en Suisse en septembre 1980. Ce second salon international et sa conférence, destinés aux industries spécialisées en tunnels, combinent un marché industriel couvrant la technologie actuelle et future et une assemblée internationale d'orateurs spécialisés et de délégués et leur permettront d'échanger des idées et leurs expériences pratiques en génie civil et en construction de tunnels. Ces deux événements auront lieu simultanément dans les locaux de la Foire suisse d'échantillons de Bâle et couvriront la planification, les fouilles souterraines, la construction, la répartition et l'entretien des tunnels routiers et ferroviaires, des passages en dessous, des passages pour piétons, des réserves en cavernes rocheuses, des chambres souterraines et des services utilitaires.

Une conférence sur « le développement des percements de tunnel d'Europe » sera tenue par l'Institution of Mining and Metallurgy du 17 au 19 septembre dans le hall des conférences et des expositions.

Les documentations seront fournies par les orateurs autrichiens, allemands, norvégiens, suisses, britanniques, français, suédois et belges. Ces documentations comprennent : « Travaux de construction de métro à Anvers » ; « L'opération Gare de Lyon à Paris » ; « Percement du tunnel Rosenburg » ; « Application de la nouvelle méthode autrichienne pour percer des tunnels aux projets de construction de métro allemands » ; « Le percement de tunnels dans les mines de houille britanniques ».

Les salles du Salon, dans lesquelles seront exposés tous les aspects des équipements et services de construction de tunnels ainsi que leurs applications au génie civil et au service des mines, intéresseront particulièrement les visiteurs.

Pour de plus amples détails concernant la Conférence ou les Voyages Techniques :

The Institution of Mining and Metallurgy, 44 Portland Place, London WIN 4RB.
Tél. : 01 580 3802.
Télex : 261410 immg.

Le pari de l'acier dans la construction

Luxembourg, 24-26 septembre 1980

Objectifs de la conférence

Notre temps est soumis à des mutations économiques, technologiques, sociologiques et culturelles profondes.

Face aux problèmes complexes et aux contraintes qui en découlent, quelle est la réponse que la construction en acier apporte aujourd'hui et apportera demain aux priorités nouvelles ?

Quels sont les innovations et les progrès réalisés par la construction en acier, notamment grâce aux efforts de technologie, en réponse aux changements dans les besoins privés et publics ?

Quels sont les créneaux de marché où la construction en acier jouera demain un rôle essentiel ?

En définitive, de quel pari la construction en acier est-elle capable ?

Toutes ces questions préoccupent l'architecte, l'ingénieur, l'investisseur, le décideur.

L'importance et l'actualité de ces questions pour les débouchés de l'acier européen ont déterminé la Commission des Communautés européennes à organiser, en collaboration avec les Centres d'Information de l'Acier, une Conférence internationale sur ce thème.

Programme

Le programme de la Conférence s'articulera de la manière suivante :

1. Session d'ouverture :
   — allocutions inaugurales :
   — approche philosophique : « Construire en fonction de l'homme ».
2. Exposés sur le rôle et les perspectives de la construction en acier dans les grandes zones économiques : Etats-Unis, Japon, Europe Occidentale, Moyen-Orient, Pays en voie de développement.
3. La réalisation du pari de l'acier dans la construction, en réponse aux exigences et aux besoins nouveaux de notre époque, à travers une série d'exemples d'actualité.
4. Table ronde, avec la participation des diverses professions concernées.
5. Exposé de conclusion.

Contributions

Seules des contributions sur invitation seront présentées à cette conférence. Les auteurs seront des experts ayant une vue globale des problèmes ainsi que des spécialistes de pays tiers invités à cette occasion par la Commission. Les participants sont invités à prendre part aux discussions qui suivront les exposés.

Informations générales

Langues : l'interprétation simultanée sera assurée dans toutes les langues officielles des Communautés européennes (anglais, français, allemand, italien, néerlandais, danois).

Les *projets des communications* seront disponibles dans leur version originale.

Le *résumé des communications* sera publié avant la Conférence dans toutes les langues officielles.

Les *comptes rendus de la Conférence* seront publiés en anglais, français et allemand et envoyés après la Conférence à tous les participants.

Lieu de la Conférence : Nouveau Théâtre, Rond-Point Schuman, Luxembourg.

Informations concernant le programme, le logement, les modalités d'inscription, le transport et les activités culturelles :

M. P. P. Protondo'
Commission des Communautés européennes
Bâtiment Jean Monnet — B4/072
Plateau du Kirchberg, B.P. 1907
Luxembourg (Grand-Duché)